

construire ainsi un sanctuaire de pèlerinage, pour les marins, en cet endroit si connu et fréquenté, n'était pas propre uniquement à la population résidente, mais à un grand nombre d'autres, dont l'intention était de contribuer à sa réalisation, par leurs souscriptions.

Le zélé curé de Rimouski avait puissamment secondé ce mouvement, et obtint facilement l'autorisation requise, après que les formalités usitées, en pareil cas, eurent été remplies. Le sentiment, qui prévalut dans l'assemblée tenue en cette occasion par M. le Grand Vicaire, fut celui d'un immense enthousiasme, et une souscription fut commencée séance tenante. On entendit à cette occasion une vieille personne déclarer qu'elle mourrait avec bonheur, lorsqu'elle aurait vu l'accomplissement du plus cher de ses désirs.

La chapelle sert aujourd'hui au culte, et tous les jendis, un prêtre y dit la messe pour les pèlerins qui sont toujours nombreux. Des paroisses entières s'y sont transportées en corps, avec leur curé. Une cloche a été donnée par une pieuse famille, et attend le clocher qui doit la recevoir. La compagnie des Steamers du Golfe a bien voulu transporter gratuitement, de Québec à la Pointe-au-Père, les chassis destinés à cette chapelle, et dans ce moment même, on se prépare à inaugurer une belle statue de Ste. Anne, offerte par les pilotes.

Parmi les guérisons opérées, nous sommes tous les témoins de plusieurs très-éclatantes et propres à soutenir la confiance en la grande thaumaturge du Canada.